



Institutions et organismes : qui fait quoi ?

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) : agence intergouvernementale qui, sous l'égide des Nations unies, œuvre pour l'utilisation pacifique du nucléaire et le respect du traité de non-prolifération.

Airparif : réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

ANR (Agence nationale de la recherche) : établissement public administratif (créé en 2005 sous forme d'un groupement d'intérêt public) chargé de financer des projets de recherche sélectionnés sur des critères scientifiques et économiques.

Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : autorité administrative indépendante créée pour contrôler les activités nucléaires civiles, en France, dans le cadre de la loi relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire du 13 juin 2006. L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, en France, pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires.

BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) : établissement public à caractère industriel et commercial de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) : chargé, pour l'ensemble des services du ministère de l'Équipement, d'élaborer et de diffuser les techniques, de conduire les études et les recherches, d'exécuter des prestations d'ingénierie et des expertises dans les domaines des aménagements et des ouvrages maritimes et fluviaux, des phénomènes hydrauliques maritimes et fluviaux, des aides et dispositifs de sécurité intéressant la navigation maritime et fluviale, des transmissions, de la télématique et des techniques satellitaires.

Centre de surveillance de la qualité de l'air de Pékin (Environmental Monitoring Center) : établissement municipal dont la fonction équivaut à celle d'Airparif en France.

Cnes (Centre national d'études spatiales) : l'agence spatiale française est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de mettre en œuvre la politique spatiale de la France.

CNRS (Centre national de la recherche scientifique) : établissement public à caractère scientifique et technologique exerçant son activité dans tous les domaines de la recherche. L'**Institut national des sciences de l'Univers (Insu)** a pour mission d'élaborer, de développer et de coordonner les recherches d'ampleur nationale et internationale en astronomie, en sciences de la Terre, de l'océan et de l'espace qui sont menées au sein du CNRS et des établissements publics relevant de l'éducation nationale.

Commission européenne : un des organes clé de l'Union européenne, elle gère la mise en œuvre des règlements et directives adoptés par le Conseil et a le monopole de l'initiative législative. Elle dispose d'un large pouvoir de conduite des politiques communes. Dans le domaine de la recherche et de la technologie, elle a pour instrument le programme cadre de recherche et de développement (le 6^e PCRD couvrait la période 2002-2006 et le 7^e PCRD couvre la période 2007-2013).

IGN (Institut géographique national) : établissement public à caractère administratif qui a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol. Une de ses missions consiste à implanter et entretenir les réseaux géodésiques et de nivellement relatifs au système national de référence de coordonnées géographiques, planimétriques et altimétriques, et diffuser les informations correspondantes.

Institut de physique atmosphérique de Pékin : laboratoire de l'Académie des sciences chinoise dont les thématiques scientifiques sont en lien avec la physico-chimie de l'atmosphère terrestre.

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) : organisme contribuant, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère la flotte océanographique française pour l'ensemble de la communauté scientifique ainsi que des bases de données océanographiques.

International Data Center (IDC) : organisme de centralisation des données provenant des stations du Traité international d'interdiction complète des essais nucléaires (Tice) et qui met à disposition ces données aux pays signataires du traité.

International Seismological Center (ISC) : organisation non gouvernementale chargée de recueillir, analyser et publier toutes les informations concernant les séismes qui se sont produits dans le monde.

International Water Management Institute : organisation non gouvernementale dont le siège social se situe à Colombo (Sri Lanka), spécialisée dans le soutien des politiques d'utilisation de l'eau en matière d'agriculture et des besoins en eau dans les pays en voie de développement.

IPGP (Institut de physique du globe de Paris) : établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui a pour missions l'observation et l'étude des phénomènes naturels, la recherche, l'enseignement et la diffusion des connaissances dans le domaine des sciences physiques de la Terre. Il participe à la prévention et à la mitigation des risques sismiques et volcaniques.

IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) : établissement public à caractère industriel et commercial né en 2002 du rapprochement de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Il exerce des missions d'expertise et de recherche sur les risques nucléaires et radiologiques. Fort de plus de trente ans d'expérience sur les séismes, l'IRSN effectue des recherches sur l'aléa sismique dans le cadre de la sûreté et de la protection des installations nucléaires.

Lamont-Doherty Earth Observatory : institut de recherche regroupant environ 200 scientifiques dont les activités tendent à documenter l'origine, l'évolution et le devenir des ressources naturelles de notre planète.

Leosphere : société fondée en 2004 et spécialisée dans les mesures dans l'atmosphère.

LI-COR (société) : société américaine spécialisée dans la fabrication d'instruments de mesure dans le secteur de l'environnement.

LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement) : unité mixte de recherche CEA-CNRS-Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines créée en 1998 par la fusion du Centre des faibles radioactivités (CFR) et du Laboratoire de modélisation du climat et de l'environnement (LMCE). Au sein de l'**Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL)**, qui fédère plusieurs laboratoires travaillant dans les domaines de l'aéronomie, de la météorologie, de l'océanographie et des climats, le LSCE exerce son activité selon trois axes : compréhension des mécanismes de la variabilité du climat à différentes échelles de temps, étude des cycles biogéochimiques, géochronologie et analyse de géomarqueurs.

Météo France : établissement public français de météorologie chargé de la prévision et de l'étude des phénomènes météorologiques et de l'émission des alertes météorologiques.

Pacific Tsunami Warning System (PTWS) : système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, coordonné par l'Unesco depuis 1968. Le centre régional pour le Pacifique (**Pacific Tsunami Warning Center**) est hébergé par les États-Unis à Ewa Beach à Hawaï. Il a été créé en 1949, suite au tsunami qui avait ravagé les baies d'Hawaï le 1^{er} avril 1946. À la suite du tsunami généré par le séisme du Chili de 1960, le centre a été associé à un réseau international de mesure et d'alerte chargé de mesurer continuellement l'activité sismique et le niveau de la mer dans l'océan Pacifique, et d'informer la plupart des pays entourant cet océan, ainsi que Hawaï, l'Alaska et la côte ouest des États-Unis, pour prévenir et limiter les effets des tsunamis.

Université d'Hambourg : installée depuis 1919, elle est devenue la cinquième université allemande par la taille et regroupe 40 000 étudiants. Ses recherches s'étendent sur de nombreux domaines scientifiques et littéraires.

Université Harvard : université américaine, fondée en 1636 et considérée comme l'établissement d'enseignement supérieur le plus ancien des États-Unis. Elle a donné plus de quarante Prix Nobel et se situe en numéro un au classement académique des universités mondiales ; elle est également considérée comme l'université la plus riche du monde.

Université Columbia : université privée de New York fondée, en 1754, sous le nom de King's College, faisant partie du groupe des huit prestigieuses universités américaines de l'Ivy-League et qui arrive en tête au palmarès des universités américaines des Prix Nobel.